

Cabinet Marks & Clerk France :

au service de vos projets dans les nouvelles technologies



Lancé en 2005, Marks & Clerk France emploie 54 personnes dont 27 experts en nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il bénéficie d'une longue expérience acquise dans l'industrie française. Le cabinet a été créé en partenariat avec Marks & Clerk, leader européen du conseil en brevets et marques, et d'anciens cadres et dirigeants de la Direction de la Propriété Industrielle de Thales. Basé en France, Thales est également reconnu comme leader pour les marchés de la Défense, l'Aéronautique et la sécurité en ce qui concerne les systèmes électroniques, informatiques et de télécommunication. Fort de son savoir faire et de ses compétences, Marks & Clerk France apporte son expertise technique et juridique aux grands groupes industriels, aux PME, aux start-ups et organismes de recherche, en s'appuyant sur un réseau international de plus de 600 personnes.



Christian Nguyen Van Yen, Gérant



L'équipe de Marks & Clerk France lors de sa création en 2005

PARU DANS
L'USINE NOUVELLE
septembre 2008

DES COMPETENCES TECHNIQUES ET DE GESTION DE LA PI FORMÉES DANS L'INDUSTRIE

Nos ingénieurs ont passé plusieurs années dans des laboratoires industriels où ils ont acquis une connaissance pratique de plusieurs technologies des domaines de la mécanique, de la physique et de la chimie, et plus spécifiquement en électronique, informatique et télécommunications. Pendant leur formation au métier, ils ont appris à rédiger des demandes de brevet avec un tutorat interne exigeant et au contact direct des inventeurs. Les 9 associés du cabinet ont développé par une grande proximité avec les dirigeants de leurs entreprises clientes une bonne connaissance des enjeux stratégiques, ce qui permet à nos experts d'apporter utilement leurs conseils à leurs clients sur leur politique de protection et de valorisation de leurs innovations.

UNE APPROCHE INTERNATIONALE DE VOS PROJETS

Dans le domaine des nouvelles technologies, même une jeune entreprise a des projets à dimension internationale et doit donc comprendre quels sont les risques et opportunités en matière de PI auxquels elle s'expose. Pour assister nos clients dans cette problématique complexe, nos consultants ont accès au réseau Marks & Clerk en Grande-Bretagne, en Amérique du Nord et en Asie.

UNE PALETTE DE PRESTATIONS A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER A TIRER PARTI DE VOTRE INVESTISSEMENT EN PI

Au-delà de l'acquisition des titres de brevets, de marques et de modèles de par le monde, nous vous offrons des services orientés vers l'exploitation de vos innovations: études de liberté d'exploitation, support en cas de contentieux, audit et évaluation de vos portefeuilles, stratégie de valorisation, préparation de vos contrats de partenariat de R&D et de vos accords de licence et de cession de brevets, de marques et de logiciels, contrats de travail de vos inventeurs, sensibilisation à la PI, logistique de gestion de vos innovations. Nous conseillons également des investisseurs sur les portefeuilles et les politiques PI des sociétés qu'ils analysent ou dont ils sont actionnaires.

Marks & Clerk France

Conseils en Propriété Industrielle

CONTACT

Christian NGUYEN VAN YEN, Gérant
MARKS & CLERK FRANCE SNC
22 avenue Aristide Briand
94742 ARCUEIL CEDEX - FRANCE
Tél. +33 (0)1 41 48 45 00
Fax +33 (0)1 41 48 45 01
Web : www.marks-clerk.com
E-mail : paris@fr.marks-clerk.com